

" *Honorables Messieurs du Sénat :*

" *Messieurs de la Chambre des Communes :*

" J'éprouve beaucoup de plaisir à vous réunir pour vous permettre de vous occuper des affaires du pays.

" Depuis votre dernière réunion, ayant eu le bonheur de visiter la mère patrie, j'y ai eu l'occasion d'attirer l'attention publique sur le remarquable progrès du Canada et d'y être le véhicule des sentiments d'attachement du peuple canadien à la personne de Sa Majesté et aux intérêts de l'Empire.

" La grande prostration commerciale qui, depuis plusieurs années, s'est fait sentir dans les pays voisins et s'est étendue, plus récemment, jusqu'à l'ancien monde, en y amenant une stagnation générale dans les affaires, a aussi atteint le Canada et gravement affecté notre commerce. Cependant nous avons lieu d'être reconnaissants pour une abondante récolte et, tout en regrettant profondément la gêne qui existe parmi certaines classes de la population et dans certaines localités particulières, je crois que le grand nombre continue à jouir d'une somme raisonnable de prospérité.

" Je suis heureux de pouvoir vous féliciter sur l'achèvement prochain de la grande entreprise du chemin de fer, qui au lieu de 1867, doit relier l'ancienne province du Canada aux provinces maritimes. Dès le commencement de l'été prochain, la faible portion du chemin Intercolonial, qui n'est pas encore en opération, sera ouverte au trafic et la correspondance avec les autres réseaux de chemins de fer sera alors établie et permettra de transporter, sans interruption, les marchandises, d'Halifax ou de St. Jean, jusqu'aux chemins de fer les plus reculés d'Ontario.

" L'ouverture du chemin de fer de l'Île de Prince-Édouard, l'année dernière, a été une date remarquable dans l'histoire de cette île, et elle ne pourra qu'exercer une heureuse influence sur la population et augmenter sa prospérité matérielle.

" Tous les efforts possibles ont été faits pour obtenir un prompt règlement de la demande par le Canada de la compensation à laquelle, suivant le Traité de Washington, il a droit de la part des États-Unis, pour la jouissance de ses pêcheries. Au commencement de l'été dernier, le gouvernement de Sa Majesté, à la demande de mes conseillers, nomma le commissaire impérial; mais je regrette d'avoir à dire que les États-Unis n'ont pas encore nommé le leur et qu'en conséquence rien n'a été fait.

" J'ai donné effet à l'acte de la Cour Suprême et de la Cour de l'Échiquier, passé durant la dernière session, en lançant les proclamations et en nommant les juges et les officiers de cette Cour.

" Un bill pour simplifier et amender la loi relative aux voitures publiques sera soumis à votre examen.

" On vous soumettra aussi un bill contenant des dispositions donnant plus de garantie aux porteurs de polices d'assurance sur la vie.

" Le besoin de renseignements exacts et systématiques sur les diverses catégories de crimes et l'importance de recueillir et de classer les statistiques criminelles ont élargé mon attention. On vous soumettra un bill contenant les dispositions les plus essentielles sur cette matière.

" Vous serez invités à prendre des mesures pour faire commencer l'œuvre de la refonte de la loi statutaire.

" Les actes législatifs relatifs à l'émanipation des Indiens et à l'administration des affaires indiennes ont été minutieusement examinés et on a fait des démarches pour s'assurer des sentiments des Indiens eux-mêmes. Une mesure sur ce

sujet sera soumise à votre approbation.

" On vous soumettra aussi une mesure pourvoyant à la meilleure administration des biens et succession des banques en faillite.

" *Messieurs de la Chambre des Communes :*

" Les comptes de la dernière année financière et le budget de l'année prochaine vous seront soumis. Le budget de la dépense a été préparé avec toute l'économie que permet l'intérêt public. Je regrette que la prostration du commerce dont j'ai déjà parlé ait sérieusement affecté notre revenu. Sous ces circonstances, il sera nécessaire de réduire la dépense des divers départements du service public.

" *Honorables Messieurs du Sénat,*

" *Messieurs de la Chambre des Communes.*

" La correspondance, les rapports et les autres documents relatifs à la construction du chemin de fer du Pacifique vous seront soumis.

" Pendant la vacance, une députation du gouvernement de Manitoba est venue à Ottawa pour attirer l'attention du gouvernement fédéral sur la situation de cette province. Elle représenta que le revenu de la province n'y était pas au niveau de la dépense ordinaire. Les documents relatifs à cette question seront mis devant vous et certaines propositions seront offertes à votre examen. La législature de Manitoba a, dans l'interval, adopté quelques mesures afin de réduire la dépense de cette province.

" J'attire votre sérieuse attention sur les divers sujets que je vous ai nommés et sur les affaires générales qui viendront devant vous, et j'espère que la sagesse et la modération présideront à vos délibérations."

" L'adresse en réponse au discours du Trône a été proposée par M. Garcy député de Elgin Ouest, secondée par M. Taschereau député de Montwagny. L'adresse a été adoptée à la même séance.

" Dans un temps où partout la Révolution et les principaux agitateurs soulèvent les populations contre tout ce qui a nom catholique : contre le Pape, contre l'épiscopat, contre le clergé et nos institutions religieuses, au moyen de mensonges, avec toutes sortes de séductions, avec l'hypocrisie, avec l'artifice; dans un temps même où des associations s'établissent parmi nous, ayant les mêmes tendances, et le mot d'ordre des révolutionnaires : *Agitez / agitez / importez!* il aux catholiques de garder le silence, sous prétexte que ces associations ne nous paraissent pas dangereuses? Non; il faut dénoncer de la manière la plus énergique ces associations dangereuses; protester contre ces imprudents qui par des discours les plus éboués, agitent les populations et font appel à une classe d'hommes qui ne respirent que vengeance contre ce que nous avons de plus cher et de plus sacré, dans notre pays.

" Un protestant, ami de l'ordre, a cru que le pays tout entier devait protester contre ces agitateurs. Il a énergiquement dénoncé en Chambre un discours prononcé par un homme d'Etat, à l'adresse du clergé catholique; car il considère que de semblables discours ne peuvent que détruire l'harmonie qui doit exister entre la population mixte de la péninsule du Canada.

" Nos lecteurs liront avec plaisir le compte rendu sur cette discussion provoquée à la première Séance par l'Hon. M. Holton.

" L'Hon. M. Holton a voulu attirer l'attention du Gouvernement sur le sujet d'un discours prononcé à Argenteuil par un de ses ministres, l'Hon. M. Huntington. Ce discours, dit M. Holton, n'a pas été fait sur le terrain politique, mais il a été une attaque directe contre le clergé ca-